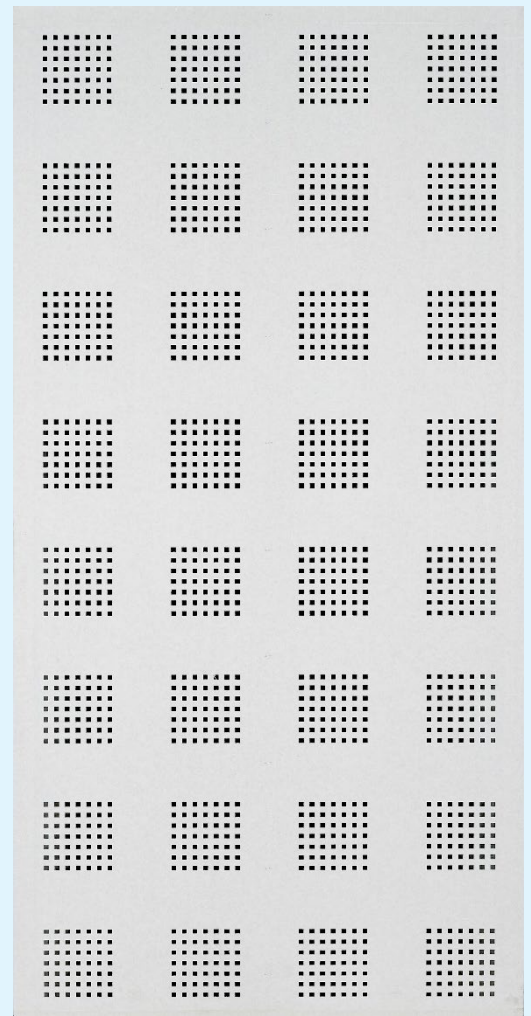


KNAUF

Fiche Technique Produit

2025-03

PLAQUE KNAUF DELTA 4 QUADRIL 4



DESCRIPTION DU PRODUIT

Plaque de plâtre Cleaneo® à 4 bords amincis, conforme à la norme NF EN 14190, avec perforations carrés réparties sur la surface de la plaque excepté les bords amincis. Elle comporte au dos un voile de verre non tissé pour assurer l'absorption acoustique et protéger de la poussière.

DOMAINE D'EMPLOI

La plaque KNAUF Delta 4 Quadril 4 est destinée à la réalisation de plafonds et contre-cloisons acoustiques dans tous les types de locaux :

- Bâtiments résidentiels ;
- Établissements recevant du public ;

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Norme : NF EN 14190:2014
- DoP : EN14190-1101-50446-0001 Knauf Delta 4 Quadril 4
- Label Zone Verte Excell : Oui
- Réaction au feu : RE 901-0488-80/CL
- Absorption acoustique : RE CSTB AC14-2652563 ; AC13-26041511
- Mise en œuvre selon :
 - DTU 25.41

Build on us.

PLAQUE KNAUF DELTA 4 QUADRIL 4

Fiche Technique Produit

KNAUF

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes / Référentiels
Type de bords	-	4 bords amincis	-
Longueur	mm	2400	NF EN 14190
Largeur	mm	1200	
Épaisseur	mm	12,5	
Masse surfacique	kg/m ²	9	
Diamètre des perforations	mm	12x12	
Entraxe des perforations	mm	25	
Entraxe maxi des ossatures	mm	600	
Type de perforations	-	Carrés	
Taux de perforation	%	7,84	
Réaction au feu	Euroclasse	A2-s1, d0	

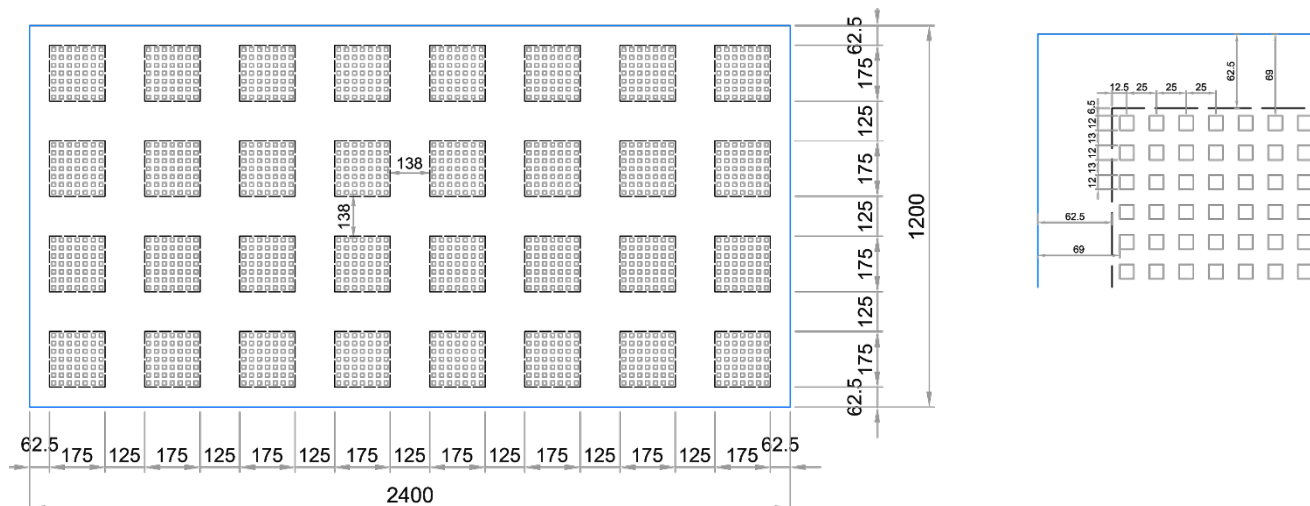
PERFORMANCES ACOUSTIQUE

	α_s Fréquences (Hz)							α_w
	Plénum 100 mm ⁽¹⁾	125	250	500	1000	2000	4000	
LM 70	0,50	0,65	0,55	0,45	0,40	0,35	0,45 (L)	
Plénum 200 mm⁽¹⁾								
LM 60	0,55	0,55	0,55	0,50	0,40	0,35	0,45 (L)	
Sans LM	0,40	0,60	0,55	0,40	0,35	0,30	0,40 (L)	
Plénum 300 mm⁽²⁾								
LM 70	0,60	0,60	0,55	0,50	0,40	0,40	0,50 (L)	

⁽¹⁾ Selon RE CSTB n° AC 14-26052563

⁽²⁾ Selon RE CSTB n° AC 13-26041511

POSITION DES PERFORATIONS



KNAUF

Zone d'Activités
Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.com

SUPPORT TECHNIQUE
Tél: 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont à données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.